

Plates-formes

Plates-formes - Plates-formes élévatrices

Sur cette page

[Quelles sont les consignes d'utilisation pour les plates-formes élévatrices?](#)

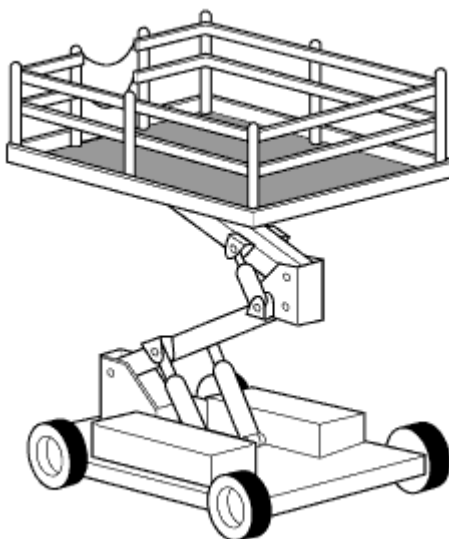
[Quels risques doivent être surveillés sur les lieux de travail?](#)

[Que doit-on inspecter avant d'utiliser la plate-forme?](#)

[Que faut-il faire avant d'élever ou de déplacer la plate-forme?](#)

Quelles sont les consignes d'utilisation pour les plates-formes élévatrices?

- Suivre les directives d'utilisation du fabricant.
- Suivre les directives du fabricant concernant l'entretien et le fonctionnement du moteur et des circuits hydrauliques.
- S'assurer que les commandes de l'opérateur sont au niveau de la plate-forme et qu'elles demeurent accessibles pour l'opérateur. Placer les commandes prioritaires au niveau du sol.
- Bloquer les roues et utiliser des stabilisateurs munis de plaques de base appropriées.
- S'assurer d'avoir reçu la formation appropriée avant d'opérer la plate-forme.



Quels risques doivent être surveillés sur les lieux de travail?

Il faut vérifier s'il y a :

- des fosses,
- des pentes ou des trous,
- des bosses ou des obstacles,
- des débris,
- de la terre remblayée mais non compactée,
- des câbles électriques ou d'autres obstacles aériens,
- des véhicules en mouvement ou de la circulation en sens inverse,
- une atmosphère dangereuse,
- des conditions météorologiques.

Que doit-on inspecter avant d'utiliser la plate-forme?

Tenez un registre de toutes les inspections et réparations effectuées. Signalez toutes les préoccupations avant l'utilisation. Ne l'utilisez pas tant que toutes les questions n'ont pas été résolues par une personne qualifiée.

Inspectez la plate-forme au début de chaque quart de travail pour vérifier les points suivants :

- capacité de chargement adéquate pour la tâche,
- état général de la structure,
- mouvements irréguliers,
- connexions lâches ou fixations manquantes,
- réglages incorrects,
- soudures fissurées,
- câbles métallique brisés ou effilochés,
- fils électriques et canalisations hydrauliques ou pneumatiques endommagés,
- freins inefficaces,
- état des pneus et pression de gonflage,
- absence d'indication de la capacité de charge,
- alimentation adéquate en combustible,

- dommages à l'échelle ou aux marches,
- dispositifs de sécurité brisés (avertisseurs sonores, commandes d'urgence, barrières, protection contre les chutes, point d'ancrage, etc.).

Les inspections sont également requises sur une base annuelle ainsi que fréquente ou selon les « heures d'utilisation ». Consultez les directives du fabricant ou les normes telles que la CSA B354.7:17 (R2022) Mobile elevating work platforms - Safety principles, inspection, maintenance and operation (disponible en anglais seulement).

Des inspections doivent également être réalisées sur une base annuelle ou selon les heures d'utilisation. Consulter les lignes directrices du fabricant ou les normes comme CSA B354.2-01 (R2013) « Plates-formes élévatrices de travail automotrices ».

Que faut-il faire avant d'élever ou de déplacer la plate-forme?

- Vérifier la présence de câbles électriques et d'autres obstacles aériens. Les lois établissent des distances minimales à respecter entre la plate-forme et les câbles électriques.
- La plate-forme doit être utilisée seulement sur une surface ferme et de niveau.
- Poser des stabilisateurs.
- Installer correctement les garde-corps et s'assurer que les barrières ou autres ouvertures d'accès sont fermées.
- Rentrer les plates-formes télescopiques avant d'élever ou d'abaisser le dispositif.
- S'assurer que tous les contrôles sont clairement identifiés quant à leur action et leur orientation.
- S'assurer que les barrières des plates-formes élévatrices à ciseaux sont en place pour en interdire l'accès.
- S'assurer que les cordages, les câbles électriques et les tuyaux souples ne s'emmêleront pas sur la plate-forme.
- Répartir la charge de manière uniforme sur la plate-forme, selon les instructions du fabricant.
- S'assurer de ne pas coincer l'opérateur entre la plate-forme et la structure (p. ex. l'opérateur est pris dans un espace clos et ne peut plus atteindre les commandes).
- Ne pas surcharger la plate-forme.
- Ne laisser personne se tenir sur la plate-forme ou à proximité durant les manœuvres de montée ou de descente.

- S'assurer que l'équipement de protection contre les chutes approprié est disponible et utilisé par les travailleurs formés, et qu'un point d'ancrage désigné est utilisé..
-

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2024-11-27

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.